**Votre fiche médicale sur Android**

* Ouvrez les **Paramètres**.
* Allez dans **Sécurité et Urgence** puis dans **Informations médicales**.
* Il ne vous reste plus qu’à remplir les informations demandées.

Il est également possible de la créer en :

* Ouvrant l’application **Contacts**.
* Cliquez sur votre profil qui doit apparaître en haut de la liste.
* En bas de la page, appuyez sur **Informations médicales** pour accéder à votre fiche médicale.

Pour les versions Android antérieures :

* Rendez-vous sur l’écran de verrouillage (où vous rentrez votre code)
* Allez sur **Appel d’urgence**.
* Au centre de l’écran, appuyez Informations en cas d’urgence qui donne accès à votre fiche médicale.

**Créer sa fiche médicale sur iOS**

[L’application Santé regorge de fonctionnalités](https://actus.sfr.fr/guide-et-comparatif/smartphones/i-phone-connaissez-vous-toutes-les-fonctionnalites-de-l-app-sante_AN-202305300002.html) encore méconnues par leur utilisateur que *SFR Actus* a présenté dans un précédent article. L’une d’elles ? Pouvoir faire sa fiche médicale facilement. Pour cela, il faut :

* Ouvrez l’app **Santé**.
* En haut à droite, cliquez sur l’avatar qui correspond à votre profil.
* Allez dans l’onglet **Fiche médicale**.
* Renseignez tous les champs proposés afin de rendre cette fiche-là plus complète possible et mettez-la à jour si nécessaire.